



Reprise des célébrations religieuses à Brax

A partir de jeudi 28 mai 2020



Suite à la dernière concertation avec le gouvernement la possibilité est donnée de reprendre les célébrations des messes dans les églises à partir du samedi 23 mai.

A partir de jeudi 28 mai 2020, les messes reprendront donc dans l'église Saint Orens à BRAX.

L'entrée se fera par la porte de la salle Saint Orens

* **Horaires**

- Jeudi 9h
- Dimanche de *Pentecôte* et autres dimanches à 9h30

* **Mesures sanitaires :**

- Masque obligatoire dès l'entrée
- Désinfection des mains à l'entrée
- Respect des autres gestes barrières

On respecte les consignes édictées par le prêtre.

On rentre et on sort selon les indications :



- On rentre par la salle St Orens

- On sort par la porte principale

Respect des distanciations pendant les déplacements .

Pas de rassemblement sur le parvis après les messes.

Places limitées : on ne s'assoit pas aux emplacements marqués d'une feuille rouge (1 personne par banc). Il y aura autour de 40 places.

Les mesures s'appliquent à « toute personne de 11 ans et plus ».

RAPPEL : « Le préfet du département peut ordonner la fermeture d'un lieu de culte si ces règles ne sont pas respectées ».

La désinfection (des bancs, poignées de portes, interrupteurs , sono ...) aura lieu après chaque célébration.